



____ Ville de ____
Pont-Sainte-Maxence

VILLAGE DE NOEL

7^{ème} édition

Samedi 16 et dimanche 17 décembre 2023

Esplanade du Général de Gaulle

Récépissé à retourner accompagné du mode de paiement et des pièces demandées

Avant le 31 octobre 2023

Votre identité

Société

Civilité

Madame

Monsieur

Nom

Prénom

Adresse complète

Code Postal

..... Ville

Numéro de téléphone

Adresse mail

Votre commerce

Présentation de vos produits (obligatoire) :

OCCUPATION :

Samedi 16 décembre de 11h à 20h et dimanche 17 décembre de 11h à 19h

Chalet de 4*2 m (électricité, étagères et chaises)

→ 160 €

Barnum 3*3 m (électricité, tables et chaises)

→ 100 €

Foodtruck, précisez le métrage :

→ 100 €

UNIQUEMENT le samedi 16 décembre de 11h à 20h

Chalet de 4*2 m (électricité, étagères et chaises)

→ 80 €

Barnum 3*3 m (électricité, tables et chaises)

→ 50 €

Foodtruck, précisez le métrage :

→ 50 €

UNIQUEMENT le dimanche 17 décembre de 11h à 19h

Chalet de 4*2 m (électricité, étagères et chaises)

→ 80 €

Barnum 3*3 m (électricité, tables et chaises)

→ 50 €

Foodtruck, précisez le métrage :

→ 50 €



Pièces à joindre :

- Le bulletin d'inscription
- Une copie de votre K-BIS ou votre carte de commerçant
- Une attestation d'assurance en cours de validité
- Le règlement espèce ou chèque à l'ordre de RM VIE ASSOCIATIVE CULT ET SPORT PONT SAINTE MAXENCE
- Une ou plusieurs photos de vos produits
- La déclaration préalable d'une vente au déballage

Informations :

Les chalets et les barnums ne seront pas équipés de chauffage.

Ce marché est réservé aux entreprises, associations qui exposent des produits ayant une relation avec les fêtes de Noël (gastronomie, décoration, artisanat, cadeaux...).

Les exposants s'engagent à être présents les jours et heures d'ouverture au public.

Les exposants s'engagent à décorer leur stand dans l'esprit de Noël.

Chaque candidature donnera lieu à une réponse par mail. Dans le cas d'une réponse positive, vous aurez 15 jours pour finaliser votre dossier et confirmer votre présence au Marché de Noël.

*Bulletin à retourner accompagné des pièces demandées dès réception
à la direction de la vie associative, culturelle et sportive
20 rue Louis Boilet 60700 Pont-Sainte-Maxence Ou mairie.dvacs@pontsaintemaxence.fr*

<i>Lundi</i>	-	<i>14h à 17h</i>
<i>Mardi</i>	<i>9h à 12h</i>	<i>14h à 17h</i>
<i>Mercredi</i>	<i>9h à 12h</i>	<i>14h à 17h</i>
<i>Jeudi</i>	<i>9h à 12h</i>	<i>14h à 17h</i>
<i>Vendredi</i>	<i>9h à 12h</i>	<i>14h à 17h</i>

Signature du commerçant